

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 209

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Yamina
Autor: Kerwall, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1903 in 8° Format!

Dimanche, 5 janvier 1902

N° 209

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

a
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^e année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^e année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURERIE DE SPIEGELBERG OU DES

FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Quelle est l'origine du Spiegelberg ? Par qui a-t-il été bâti ? Comment cette forteresse est-elle parvenue aux princes-évêques de Bâle ? Ce sont là autant de questions que les documents ne parviendront pas à établir d'une manière claire et certaine. L'origine du Spiegelberg est entourée d'une profonde obscurité. Tachons, avec les quelques monuments ou traditions qui nous restent, de jeter un peu de lumière sur ses commencements.

Il est probable que les Romains ont connu le cours de la rivière du Doubs et y ont eu quelques établissements, comme à Goumois. Au Noirmont, les lieux dits « *Sous la Velle* » indiquent l'emplacement d'une station militaire sur l'ancienne voie des *Fées* ou de la *Dame*. Celui *Sur la Velle*, désigne un autre poste dont il reste à peine quelques vestiges sur la colline rocheuse au nord du village. Ce lieu était très favorable pour une vigie romaine. Entre les Bois et le Noirmont on trouve sur la gauche une charrière appelée *route des Sarrasins*. Elle descendait le long d'un torrent coupant la côte de Fro-

mont et prenait le nom de *Coulisse des Sarrasins*. Elle entrait alors dans les profonds encaissements du Doubs et conduisait à un gué de cette rivière, plus bas que le *Moulin de la Mort* et ce qui est appelé *Fassage des Sarrasins*. (*)

Le nom de *voie*, de *coulisse* et de *passage des Sarrasins*, qu'on donne en ce lieu près du Doubs paraît désigner un ancien chemin employé à l'époque romaine. M. l'abbé Sérasset, dans son bel ouvrage, « *L'Abeille du Jura* », dit que les dominations sarrasines se rencontrent toujours dans le voisinage des voix romaines.

Le passage des Sarrasins en Suisse et dans l'évêché au dixième siècle est incontestable et le nom de Sarrasin est devenu synonyme de païen. Le peuple aura employé ce nom pour désigner des localités romaines. On retrouve de même en une foule de lieux la désignation de Couvent, où il n'y a jamais eu de monastère, mais ce nom signifie simplement un établissement romain, une villa qui plus tard sera devenue la propriété d'un monastère, d'une église, qui les faisaient régir par des religieux ou des domestiques.

Au Noirmont, la voie *sous la Velle* porte le nom des *vies*. En approchant de Muriaux, on rencontre la *Tranchée*, où il a pu et dû y avoir des retranchements que la culture des terres d'un côté et l'ouverture de la route actuelle ont détruits. C'est sur la prolongation occidentale de la colline de la *Tranchée* qu'a été bâti le Spiegelberg, ou

(*) Quiquerez, topographie. Ces indications ont été consignées sur les plans du cadastre de la commune.

dans le repas, pour le motif le plus futile ; c'est celui qui la renvoie, la répudie au gré de son caprice, la vend pour la somme minime de 5 francs.

Pauvres femmes musulmanes ! pauvres martyrs dignes de pitié, qui n'ont pas même la douce consolation d'un avenir meilleur, espérance accordée par le christianisme aux éprouvés d'ici-bas !...

Le support mutuel avec les concessions de chaque heure, avec les renoncements incessantes, avec le sacrifice qui va jusqu'à l'héroïsme et trame la chaîne du devoir, les femmes arabes ne le connaissent pas.

Esclaves elles naissent, esclaves elles vivent, ne connaissent du destin de la femme que les coups qu'elles voient donner à leurs pauvres mères... Elles s'attendent au même sort, car elles sont bercées par l'idée que la brutalité de l'homme est la marque de la supériorité du maître.

Toutes sont battues, aucune n'y échappe.

Cinquième année
POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Le pasteur Boyve, historien neuchâtelois dit, sans indiquer les sources, que le plateau des Franches-Montagnes était compris dans la donation que fit, à l'évêque de Bâle, Rodolphe III, roi de la Transjuranne, en 999, de l'abbaye de Moutier-Grandval et de ses dépendances. (*) C'est fort probable. Du reste cette donation fut confirmée, avec le consentement de l'empereur Othon III, en l'an 1000, et la délimitation du territoire dont l'évêché fut doté par suite de cette donation, fut opérée en 1002. Pour résumer tous ces faits, nous tirons la conclusion suivante : *La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'église de Bâle, en 999, fit passer immédiatement dans le domaine temporel de cette église, les districts actuels de Moutier, des Franches-Montagnes, de Courtelary, de Neuveville, et la portion de l'ancienne prévôté de St-Ursanne, qui fait partie du district actuel de Porrentruy.*

Le don de Rodolphe III, à l'Évêché de Bâle, de l'abbaye de Grandval et de ses dépendances, ne conférait pas précisément le don de propriété à l'évêque de Bâle, mais celui de souveraineté. Dans cette contrée de la Montagne de Muriaux, d'autres personnes avaient sans doute la possession de terres, de droits, de juridiction, sur lesquels l'abbaye de Moutier-Grandval, puis l'évêque de Bâle n'acquièrent que des droits de souveraineté, que le roi de la Bourgogne Transjuranne possédait et qu'il donna à l'Évêché de Bâle. (**) Parmi ces propriétaires étrangers au monastère de Grandval, on doit surtout nommer les comtes de Fenis-Hasenbourg-Neuchâtel, issus des comtes d'Oltlingen, possesseurs de vastes domaines près de Bienne, de Neuchâtel et jusque fort

(*) Voici ce qu'il écrit, tome I, p : 110 ; « Le roi Raoul (ou Rodolphe) donna en outre au même évêque (Adalbéro de Bâle) la seigneurie de Spiegelberg, de laquelle dépendait la Montagne des Bois, la seigneurie et forteresse de Franquemont, et le village et château de Kalenberg ».

(**) Nous croyons utile de faire observer, que l'on doit distinguer le droit de suzeraineté du droit de seigneur et de propriété, et que malgré la réunion de ces différentes portions de territoire au domaine temporel de l'Évêque de Bâle, les comtes et les nobles ou barons voisins y ont conservé longtemps encore ses droits de propriété et de basse juridiction sur les hommes et sur leurs lieux respectifs.

larmoyante semblait venir d'un amas de broussailles à dix pas d'elle.

— Qui pleure ? demanda-t-elle en arabe.

Aucune réponse ne lui fut faite.

— Qui est là ? répéta-t-elle.

Pas un mot ne fut prononcé, mais des sanglots convulsifs, des plaintes, des gémissements d'enfant se succéderent.

Elle s'élança sans hésiter dans la direction des pleurs et vit un pauvre petit être enveloppé dans sa *gandoura* (chemise sans manche et peu montante) ; son burnous lui servait d'oreiller.

— Qu'as-tu ? demanda la jeune femme, toujours en arabe.

— Mal... mal... La chèvre m'a fait tomber...

Je saigne,

— Où ?

— Là...

Et il montra une blessure assez grande un peu au-dessus du front.

— Pauvre petit ! murmura-t-elle en le regardant avec compassion, et en le couvrant de mille cajoleries féminines.

avant dans la contrée où furent bâties les villes de Berne et de Fribourg, en même temps qu'ils possédaient de vastes domaines dans les Franches Montagnes et jusqu'en Ajoie où ils bâtirent le château d'Asnel ou d'Hasenbourg.

Tout en devenant seigneurs territoriaux des Franches-Montagnes, les évêques de Bâle durent laisser aux comtes de Wenis-Neuchâtel la jouissance des domaines dont le roi Rodolphe III avait fait don à l'Eglise de Bâle.

Ce fut probablement pour séparer les terres de la domination réciproque et les droits de chacun, après le don du roi de la Transjuranne à l'Eglise de Bâle, que les comtes de Neuchâtel et l'évêque de Bâle firent placer des limites frontières. Une borne vers les Convers, qui n'est autre qu'un rocher isolé, porte la date 1002. Une autre se voit encore, près de Biaufond, sur les rives du Doubs. Cette borne séparait déjà auparavant les territoires des Helvètes, des Séquanaïs et des Rauriques. Ce même point servait de démarcation entre les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne ; il divise également, encore de nos jours le diocèse de Bâle, de Lausanne et de Besançon, enfin, il sépare la France, les cantons de Neuchâtel et de Berne.

Cette date de l'an mille deux concorde donc avec le don du dernier roi de la Transjuranne à l'Eglise de Bâle et semble justifier une antique tradition concernant les comtes de Neuchâtel. Ceux-ci étaient possesseurs de grands domaines dans les Montagnes du Doubs et dans l'Ajoie, allaient quelquefois visiter ces biens. En passant par le plateau des Franches-Montagnes, par le chemin des Fées ou de la Dame, dont nous avons déjà parlé, ils s'arrêtaient en chemin à une station ou maison de chasse que cette tradition place à Spiegelberg.

(A suivre).

Vieilles Chansons

I. Bon An en Ajoie.

C'était une coutume antique qu'à la veille du Nouvel An, en Ajoie, de gais compères, accompagnés souvent de fanfares joyeuses, allaient

Peu fait à de semblables caresses, son cœur d'enfant se détendit ; il ouvrit ses bras bruns, s'essuya les yeux avec le revers de son burnous, et sourit à la Française qui l'embrassa.

— Comment t'appelles-tu ?

— Alim.

— Où demeures-tu ?

— Là-bas, dans le gourbi d'Abdallah.

— Comment se nomme ta mère ?

— Yamina, répondit-il.

Puis, se ravisant, et craignant d'en avoir trop dit, il demanda :

— Tu es belle, mais tu n'es pas Kabyle, toi ?

— Non, je ne suis pas Africaine, mon petit Alim ; je suis celle qui t'aime et qui va te porter à Yamina, parce que ta blessure saigne, et qu'il faut la nettoyer avant de la panser.

Alim passa la main sur sa tête une oppression convulsive souleva sa petite poitrine.

La jeune femme banda le front de l'enfant avec son mouchoir de batiste ; elle lui donna une nouvelle caresse et le prit dans ses bras ; Alim avait cinq ans.

souhaiter la nouvelle année aux paisibles habitants. Une pensée religieuse se mêlait à cet usage. Hélas, ces antiques traditions se perdent vite pour faire place à d'insipides chansons de Café.

Voici un de ces chants populaires en patois qu'on entend encore dans l'un ou l'autre village de l'Ajoie, surtout dans la Baroche.

I.

Voici lo bon an qu'a veni
Que to lo monde a redjoyvi,
Atain les gros que les petés ;
Que Due vo botte an in bon an ;
Que Due vos beille lai bouenne annais !

II.

Lai douce Viérdje et in djardin,
Qu'ai yi crâchait de tos les bïns,
Qu'ai yi crachait di pain, di vïn.
Que Due vo botte an in bon an ;
Que Due vos beille lai bouenne annais !

III.

Ah ! baillétes nos des vos échalons
Que sont pé dedain vos mageons ;
O Due vos beille lai bouenne annais,
Denne bouenne annais, sin nos rotrais,
Que Due vos beille lai bouenne annais !

IV.

Bayaite nos de vos bons tschain bons
Qu'sont pendus aipré vos bâtons.
Bayaite nos des vos bons rôtis.
Qu'sont pendu aipré vos rentis !

V.

Copais d'y lai sain regardé,
Enne poignye d'airdjent sain compté ;
Copais d'y lai sains regardé,
Que Due vos botte an in bon an.

VI.

Ne nos faites peu trop demoirais
Nos ains les pies tot édjalaïs
Et lai bairbe tote giévräis.
Que Due vos beille lai bouenne annais.

VII.

En vos baillard bin lo bon soi
A père, ait lai mère, ait toi
Et à to lés pétés l'afins,
Que Due vos botte an in bon an
Que Due vos beille lai bon an !

Si quelqu'un refusait de payer tribut au bon-an, au lieu de souhaits, les délinquants

— Je voudrais rester avec celle qui m'aime, dit-il, et puis aussi avec mon cheval et ma *gan-gas* (perdrix).

— As-tu des frères et des sœurs ?

— Oui. Mon grand frère c'est Mohamed, et Aïcha, c'est ma petite sœur.

— Les aimes-tu beaucoup ?

— *Ydric Allah* (Dieu le sait), répondit l'enfant.

— Je te demande si tu les aimes.

— *Ydric Allah.... ydric Allah*, répondait-il.

Ils approchaient du gourbi de Yamina.

— Là..., là..., c'est là..., répétait Alim en montrant une hutte d'où s'exhalait une odeur fétide.

L'arrivée de la Française fut une grosse affaire. Mille « you !.... you !.... » saluèrent sa bienvenue.

(La suite prochainement).